

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00653 Numéro SIREN : 823 567 342 Nom ou dénomination : 4B EVOLUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2021 sous le numéro de dépôt 3988

Désignation de l'entreprise : SARL 4B EVOLUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise ZI La Lombardière		07430 DAVEZIEUX	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 8 2 3 5 6 7 3 4 2 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 0	
		N-1 3 1 1 2 2 0 1 9	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB AC	
Frais de développement *		CX CQ	
Concessions, brevets et droits similaires		AF AG	
Fonds commercial (1)		AH AI	
Autres immobilisations incorporelles		AJ AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL AM	
Terrains		AN AO	
Constructions		AP AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR AS	
Autres immobilisations corporelles		AT AU	
Immobilisations en cours		AV AW	
Avances et acomptes		AX AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS CT	
Autres participations		CU 1 401 000 CV 1 401 000 7 352 460	
Créances rattachées à des participations		BB BC	
Autres titres immobilisés		BD BE	
Prêts		BF BG	
Autres immobilisations financières*		BH 5 523 555 BI 5 523 555	
TOTAL (II)		BJ 6 924 555 BK 6 924 555 7 352 460	
Matières premières, approvisionnements		BL BM	
En cours de production de biens		BN BO	
En cours de production de services		BP BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR BS	
Marchandises		BT BU	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV 3 192 BW 3 192	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX 420 600 BY 420 600 485 261	
Autres créances (3)		BZ 546 670 CA 546 670 224 671	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD 700 000 CE 700 000 300 000	
Disponibilités		CF 1 188 216 CG 1 188 216 1 110 920	
Charges constatées d'avance (3)*		CH CI 17 140	
TOTAL (III)		CJ 2 858 678 CK 2 858 678 2 137 992	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO 9 783 233 1A 9 783 233 9 490 452	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 0	
(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL 4B EVOLUTION

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-I
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3....401....000.....)	DA	3 401 000	3 401 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	190 494	120 339
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 104 278	2 111 432
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 195 396	1 403 101
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	7 891 167	7 035 871
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 753 770	2 281 801
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 251	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	10 854	9 014
	Dettes fiscales et sociales	DY	126 191	163 765
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 892 066	2 454 580
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 783 233	9 490 452
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	673 887	703 886
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL 4B EVOLUTION

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens*	FD		FE		FF	
		FG	1 167 169	FH		FI	1 167 169
	services*						
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 167 169	FK		FL	1 167 169
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	3 100
	Autres produits (I) (11)					FQ	0
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 170 269
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	29 251
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 534
	Salaires et traitements*					FY	307 663
	Charges sociales (10)					FZ	2 082
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	
						GB	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	13
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	353 543
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	816 726
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	610 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	21 337
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	631 337
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	20 326
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	20 326
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	611 011
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 427 737
							1 681 552

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL 4B EVOLUTION

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HI				
Impôts sur les bénéfices *		HJ				
		HK	232 341	278 451		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 801 606	2 046 189		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	606 210	643 088		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 195 396	1 403 101		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY				
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP				
	{ - Crédit bail immobilier	HQ				
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	617 231	759 703		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC				
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD				
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 100	3 100		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SARL 4B EVOLUTION				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	1
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 167 169
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 167 169
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	0
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	0
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	29 251
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	13
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	29 264
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 137 905
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	933 735
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	x		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 167 169	Effectifs au sens de la CVAE *	EY 1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	19 136 491		
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020
Date de cessation		HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

SARL 4B EVOLUTION

ZI La Lombardière

07430 DAVEZIEUX

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

EUREX

57 RUE DES PINS

CENTRE DU MAS

07430 DAVEZIEUX



ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	11
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	11
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	11
Permanence ou changement de méthodes	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	12
Etat des provisions	13
Etat des échéances des créances et des dettes	13
Composition du capital social	14
Titres immobilisés	14
Evaluation des créances et des dettes	14
Dépréciation des créances	14
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	15
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	15
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	15
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	16
Montant des engagements financiers	16
Liste des filiales et participations	17

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

1) Crise sanitaire : La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23/03/2020 constituent un événement majeur de l'exercice.

Cette crise a eu un impact sur l'activité des filiales de la société au printemps de l'année 2020, sans que la poursuite de leur exploitation ne soit remise en cause.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, la société est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir. La poursuite de l'exploitation n'est pas remise en cause à la date de l'arrêté des comptes.

2) Fusion-absorption de la SAS Groupe 4.B Développements par la SARL 4B Evolution : En date du 30 juin 2020, les associés ont entériné le projet de traité de fusion stipulant l'apport par la SAS Groupe 4.B Développements de l'actif net figurant dans ses comptes annuels au 31/12/2019, soit 1 627 905 euros, à la SARL 4B Evolution. Il a été décidé que cette fusion a, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1er janvier 2020.

La SARL 4B Evolution détenant préalablement à la fusion l'intégralité des actions de la SAS Groupe 4.B Développements pour une valeur de 7 151 460 euros, il résulte de la différence entre cette valeur d'annulation des titres et l'actif net apporté un montant de 5 523 555 euros constituant un mali technique de fusion comptabilisé dans la rubrique "Autres immobilisations financières" et affecté à la valeur des titres de la SAS Transports Brossier reçus par la société 4B Evolution par l'intermédiaire de cette fusion. L'apport-fusion n'a pas été rémunéré par l'émission de nouvelles parts de la société 4B Evolution et n'a donné lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'entreprise doit déménager le 26 février 2020 dans de nouveaux locaux dont la construction se termine situés à Saint-Desirat (07340), La Vira d'Aou Port et Ecolanges.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	7 352 460		1 200 000
Prêts, autres immobilisations financières			5 523 555
TOTAL	7 352 460		6 723 555
TOTAL GENERAL	7 352 460		6 723 555

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		7 151 460	1 401 000	
Prêts, autres immobilisations financières			5 523 555	
TOTAL		7 151 460	6 924 555	
TOTAL GENERAL		7 151 460	6 924 555	

La diminution du poste "Autres participations" d'un montant de 7 151 460 € correspond à la valeur des actions de la SAS Groupe 4.B Développement qui ont été annulés suite à l'absorption et la disparition de cette société.

La valeur de 5 523 555 € inscrite au cours de l'exercice dans le poste "Autres immobilisations financières" correspond au mali technique de la fusion-absorption de la SAS Groupe 4.B Développement par la SARL 4B Evolution, qui est affecté aux titres de la SAS Transports Brossier, qui sont détenus en totalité par la SARL 4B Evolution.

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 523 555	0	5 523 555
Autres créances clients	420 600	420 600	
Impôts sur les bénéfices	36 479	36 479	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 666	1 666	
Divers état et autres collectivités publiques	840	840	
Groupe et associés	507 684	507 684	
TOTAL	6 490 825	967 270	5 523 555

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	3 076	3 076		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 750 694	532 515	1 218 179	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 854	10 854		
Personnel et comptes rattachés	2 848	2 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 606	37 606		
Taxe sur la valeur ajoutée	85 656	85 656		
Autres impôts taxes et assimilés	82	82		
Groupe et associés	1 251	1 251		
TOTAL	1 892 066	673 887	1 218 179	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	527 118			

Le montant de 5 523 555 € figurant dans le poste "Autres immobilisations financières" n'est pas représentatif d'une créance.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	340 100			340 100

Le capital social est composé de 340 100 parts sociales de 10 € de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

NB : Le montant de 5 523 555 € figurant dans le poste "Autres immobilisations financières" au bilan constitue le mali technique relatif à la fusion-absorption de la SAS Groupe 4.B Développements par la SARL 4B Evolution entérinée le 30/06/2020, qui est affecté aux titres de la SAS Transports Brossier qui sont détenus en totalité par la SARL 4B Evolution.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	1 401 000		
Autres immobilisations financières	5 523 555		
Créances clients et comptes rattachés	420 600		
Autres créances	507 684		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	20 326	631 337
Dont entreprises liées		617 231

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 427 737	232 341
Résultat comptable (hors participation)	1 427 737	232 341

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	1 195 396
Impôt sur les bénéfices	232 341
Résultat avant impôt	1 427 737
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	1 427 737

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 750 694
Total	1 750 694

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES
 Montant initial de cette garantie : 2 220 000
 Montant restant dû en capital : 1 050 030
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/01/2024
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 2000 ACTIONS SAS GROUPE 4.B
 : DEVELOPPEMENTS AVEC BPI FRANCE

Emprunt du : BPI FRANCE
 Montant initial de cette garantie : 1 480 000
 Montant restant dû en capital : 700 664
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/01/2024
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT 2000 ACTIONS SAS GROUPE 4.B
 : DEVELOPPEMENTS AVEC BPAURA

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Avals et cautions	500 000
Total (1)	500 000

Caution solidaire donnée sur l'emprunt de la SAS Transports Masoyer Gardon souscrit auprès de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes au début de l'année 2018 pour l'acquisition d'un fonds de commerce de transports de marchandises.

Engagements reçus

SARL 4B EVOLUTION
07430 DAVEZIEUX

Page: 17

B. Renseignements globaux

4B EVOLUTION
Société à responsabilité limitée au capital de 3 401 000 euros
Siège social : ZI La Lombardière
07430 DAVEZIEUX
823 567 342 RCS AUBENAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DU 30 AVRIL 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos
le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2020** s'élevant à **1 195 395,89 euros** de la manière suivante :

- 5% à la réserve légale, soit la somme de.....	59 769,79 euros
- Aux associés à titre de dividendes, soit la somme de.....	500 000,00 euros
- Le solde en totalité au compte « Autres réserves », soit la somme de.....	635 626,10 euros
TOTAL EGAL AU BENEFICE NET COMPTABLE	1 195 395,89 euros

Le paiement des dividendes sera effectué **à compter de ce jour**.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le **31 décembre 2020** éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à **400 002,94 euros**, soit les dividendes mis en distribution et versés aux associés personnes physiques.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant des dividendes	Dividendes non-éligibles à l'abattement de 40%
<u>Exercice clos au 31 décembre 2019 (N-1)</u>	340 100 euros	68 018,00 euros
<u>Exercice clos au 31 décembre 2018 (N-2)</u>	100 000 euros	19 999,41 euros
<u>Exercice clos au 31 décembre 2017 (N-3)</u>	75 000 euros	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme
La Gérance

